



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MUNICIPAL

17 FÉVRIER 2020

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 17 février 2020 à 19h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères : Hélène Houde
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers : Michel Fafard
Cédric St-Amand
Patrick Pilon
Stéphane Funaro

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire trésorière

(1) Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h03

Administration

2020-02-37

(2) Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation
2. Autoriser une demande de subvention pour les modules de jeux au parc des loisirs et inscrire dans la demande que les jeux seront sur un terrain municipal
3. Appuyer l'utilisation du 20% disponible de la TECQ sur les jeux d'eau au parc des loisirs pour 2021
4. Résolution de présentation de la demande pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité



17 FÉVRIER 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

2020-02-38

(2) Autoriser une demande de subvention pour les modules de jeux au parc des loisirs et inscrire dans la demande que les jeux seront sur un terrain municipal

Considérant que le conseil désire installer des modules de jeux au parc des loisirs;

Considérant que dans la demande de subventions, la résolution demandée et les coûts admissibles diffèrent si c'est un OBNL ou une Municipalité qui en fait la demande;

Considérant que la date du dépôt de la demande de subvention est le 21 février 2020;

Considérant que la Municipalité est en discussion avec le propriétaire du terrain afin d'en faire l'acquisition;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro

D'autoriser le conseil à déposer la demande de subvention pour les modules de jeux au parc des loisirs et inscrire dans la demande que les jeux seront sur un terrain municipal

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-02-39

(3) Appuyer l'utilisation du 20% disponible de la TECQ sur les jeux d'eau au parc des loisirs pour 2021

Considérant que le programme de la taxe d'accise (TECQ) fonctionne par priorité et il y en a quatre;

Considérant que le conseil municipal désire faire installer des jeux d'eau au parc des loisirs;

Considérant que la Municipalité doit se soumettre aux exigences du programme de la TECQ et utiliser des sommes pour la priorité 1, 2 et 3 de ce programme;

Considérant que seulement 20% du montant de la TECQ peut être attribué en priorité 4 actuellement;

Considérant que le montant total de la TECQ est de 873 605\$;

Considérant que les jeux d'eau est un projet de priorité 4 de la TECQ



17 FÉVRIER 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Lise L'Heureux
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro

D'autoriser le conseil à utiliser 20% du montant total de la TECQ soit 174 721\$ en priorité 4 de la TECQ, pour des jeux d'eau au parc des loisirs en 2021

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-02-40

(4)Résolution de présentation de la demande pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

Résolution n°2020-02-40

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Norbert, tenue le 17 février 2020, il est proposé par monsieur Patrick Pilon et dûment appuyé par monsieur Michel Fafard :

- QUE la Municipalité de Saint-Norbert autorise la présentation du projet de module de jeux au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Norbert à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la Municipalité de Saint-Norbert désigne madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière ou madame Marie-Claude Pouliot, adjointe administrative comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté.

Copie certifiée conforme



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MUNICIPAL

17 FÉVRIER 2020

*Municipalité
de St-Norbert*

Signé à Saint-Norbert, ce 18 février jour de l'an 2020.

Secrétaire

(5) Période de questions

2020-02-41

(7) Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michel Fafard, appuyé par monsieur Patrick Pilon et unanimement résolu de lever la séance à 19h10.

Michel Lafontaine
Maire

Caroline Roberge
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire